

Comparez votre salaire avec celui des traders et des dirigeants des grandes banques françaises

Ivan DU
ROY

18 avril
2015



8300 hauts cadres de la finance ont perçu, en France, 2,4 milliards d'euros. C'était il y trois ans. Mais cette véritable captation de richesses, prélevée par les opérateurs de marché et leurs hiérarchies grâce à la spéculation financière, se poursuit.

Dans l'économie réelle, les salaires ne progressent quasiment pas, mais dans les salles de marchés, les bonus n'ont pas été sérieusement encadrés. Avec cette animation interactive, Basta ! vous propose de prendre la mesure des rémunérations stratosphériques dont bénéficient plusieurs milliers de traders et dirigeants au sein des cinq principales banques françaises. Pour chaque euro de salaire mensuel inscrit sur votre fiche de paie, combien gagnent-ils ?

Environ 2 300 euros bruts (soit autour de 1730 euros nets), c'est le salaire médian en France pour un emploi à temps plein [1] : 50% des salariés perçoivent une rémunération inférieure, l'autre moitié touche un salaire supérieur. 2 300 euros bruts, c'est également ce que percevra, en moyenne, l'un des 353 traders de la BNP Paribas pour à peine une demi-journée de travail. Si vous gagnez un salaire médian, vous devrez travailler pendant presque trois ans pour percevoir un montant équivalent à son salaire mensuel : 80 712 euros en moyenne, dont 70% en bonus.

L'ampleur de ce fossé et de ce que certains qualifient de « hold-up », c'est ce que montre l'animation interactive que nous avons réalisée en partenariat avec les infographistes québécois de FFunction, basé à Montréal et spécialisé dans la visualisation de données. En comparant votre salaire à celui des dirigeants et des « opérateurs de marché » – les fameux traders – des grandes banques françaises, elle vous permet de prendre la mesure de ces revenus stratosphériques.

Les données sont issues des informations réglementées fournies par les banques, en vertu d'une directive européenne (dite « CRD3 »), entrée en vigueur en France fin 2010. Cette directive oblige les banques à encadrer et publier les rémunérations fixes et variables (bonus) de leurs personnels « dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil risque ». Traduction : les cadres des étages du sommet de la pyramide dont les choix et les actions pourraient mettre en péril la banque, voire le système financier dans son ensemble. Les hauts dirigeants donc, ainsi que les traders les plus importants et leurs collègues mathématiciens qui conçoivent des produits financiers à risque. Les employés classiques de la banque n'entrent donc pas dans ce périmètre. D'ailleurs, ils gagnent beaucoup moins. Les 43 000 salariés français de BNP Paribas perçoivent en moyenne 5 054 euros bruts mensuels.

Cette directive fait suite au G20 de Pittsburgh, en 2009, où les chefs d'État des pays les plus riches ont commencé à prendre conscience des risques que fait peser la spéculation sur les marchés financiers. A la Défense, la City ou Wall Street, les affaires de traders prenant des risques inconsidérés se multiplient (découvrez

à ce propos le casier judiciaire de votre banque). Une course à la spéculation effrénée et aux profits faciles motivée par les généreux bonus dont bénéficient ces traders et leur hiérarchie.

Cliquez sur l'image pour accéder à l'animation et lire ci-dessous pour en savoir plus

Quand 8300 « preneurs de risques » perçoivent 2,4 milliards d'euros

BNP Paribas est la banque qui rémunère le mieux ses traders tandis que la Société générale est celle qui paie le plus son PDG. En bas de tableau, le Crédit mutuel/CIC et la Banque postale semblent bien raisonnables. Au sein des grandes banques de marché de BNP Paribas, de la Société générale, du Crédit agricole et du groupe BPCE (Natixis), ces niveaux de rémunération stratosphériques sont qualifiés de « hold-up » par le sociologue Olivier Godechot. En 2012, ces quatre banques ont ainsi versé à leurs 8300 « preneurs de risques » 2,4 milliards d'euros, dont la moitié en bonus ! Une véritable captation de richesses, prélevées sur les valeurs créées par l'économie réelle.

PDG mis à part, les noms des milliers de personnes qui profitent de ce système demeurent le plus souvent inconnus du grand public. A la différence des patrons de grandes entreprises du CAC 40, des sportifs de haut niveau, principalement les footballeurs, ou de quelques stars du showbiz, qui sont régulièrement pointés du doigt pour leurs hallucinants émoluments, équivalents parfois à plus d'un millier de smic. Pourtant, parmi le 0,01% des salaires les plus élevés, les opérateurs des salles de marché et leur hiérarchie occupent désormais la première place : 40% sont des financiers, contre 5% il y a quinze ans.

Tout en bas, ceux qui travaillent dans l'économie réelle continuent de payer à la finance cette rente invisible mais bien réelle. « En moyenne, chaque salarié du privé travaille aujourd'hui 45 jours par an pour payer leurs dividendes aux actionnaires alors qu'en 1981 ils représentaient 10 jours de travail par salarié dans les sociétés non financières », a calculé la CGT pour motiver le mouvement de grève du 9 avril aux côtés des enseignants de la FSU, des syndicats Force ouvrière et Solidaires. Ils revendiquent, notamment, des hausses de salaires. Quand un smicard gagne 1 euro [2], un cadre financier en train de négocier une fusion avec une éventuelle restructuration – et un plan social – à la clef, perçoit entre 25 et 55 euros.

Ivan du Roy, avec Simon Gouin

Photo : CC Ervins Strauhmanis

[Découvrez le livre enquête sur les banques, co-écrit par des journalistes de Basta ! et des économistes d'Attac](#)

Notes

[1] Selon l'Insee, en 2012. En 2014, le salaire moyen en France est de 2466 euros bruts, selon les données de l'Acoss, l'organisme qui collecte les cotisations sociales.

[2] Le smic mensuel brut s'élève à 1457,5 euros.

9 avril 2015

»» <http://www.bastamag.net/Comparez-votre-salaire-avec-celui-des-traders-...>